

# **Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal**

Du Vendredi 03 Octobre 2025 à 19h00

Mairie de Saint-Hilaire-de-Breens

## **En présence de :**

Bernard CARRIER-SALVADOR-REDON, président de séance,

Hélène POULAIN, Régis YVRARD,

Olivier ARZANO, Fabien BILLET, Sabine DERRIEN, Fabien HOSTETTLER, Bertrand LEYDIER, Agnès MOREL, Marie-Odile SAMSON, Jean Pierre TERRIEUX.

## **Absence excusée :**

Laurent GUILLET, Isabelle JANAUDY, Dorothée DELALANDE, Gisèle GUICHERD.

## **Pouvoir :**

Isabelle JANAUDY à Régis YVRARD, Laurent GUILLET à Bernard CARRIER SALVADOR REDON.

## **Retard :**

Sabine DERRIEN retardée.

## **Rappel de l'Ordre du Jour :**

- 1- Election du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 05 Septembre 2025
- 3- Délibérations :
  - 3.1 Délibération pour l'attribution d'une subvention au Comité des Fêtes de Vénérieu pour le voyage des CM2 / Visite du Sénat
  - 3.2 Délibération de Clôture du compte Dépôts Fonds du Trésor
  - 3.3 Délibération de suppression de la régie de recette communale – Cantine scolaire
- 4- Echange sur le CIA (part variable du RIFSEEP)
- 5- Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Sou des Ecoles
- 6- Point sur les travaux
  - Réhabilitation de la Mairie
  - Travaux SEPECC
  - Local technique
- 7- Questions diverses
  - Réparation du toit de l'école
  - Association de jeunes

La séance est ouverte à 19h00.

**1- Marie-Odile Samson est élue secrétaire de séance.**

**2- Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 5 Septembre 2025 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 5 Septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

### **3- Délibérations :**

#### **3.1 Délibération n° 2025-34 : Attribution d'une subvention au Comité des Fêtes de Vénérieu pour le voyage des CM2 / Visite du Sénat.**

Bernard CARRIER SALVADOR REDON informe le conseil municipal qu'une visite du SENAT est organisée par le Comité de Fêtes de Vénérieu pour les enfants de la classe de CM2 de Saint Hilaire de Brens et de Vénérieu.

Il propose d'attribuer une subvention d'un montant de 300,93 € (représentant la part des 6 enfants de Saint-Hilaire de Brens) au Comité de Fêtes de Vénérieu afin de participer aux frais de cette visite.

En effet, il est prévu que les adultes accompagnants payent leur part, la commune finançant le déplacement des seuls enfants de Saint-Hilaire-de-Brens (6 CM2) et 50% celui du directeur de l'école de Vénérieu.

Les frais pour 18 CM2 avec les adultes inscrits se présentent comme suit :

- Car Saint-Hilaire – Lyon St-Exupéry-TGV :	688 €
- Train :	1468 €
- Restaurant :	790 €
- Métro :	224 €
Soit un total de	3170 €

La somme de 300,93 € représente la part des 6 CM2 de Saint-Hilaire de Brens à laquelle s'ajoute la demie-part du directeur de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 300,93 € au Comité des Fêtes de Vénérieu pour l'organisation de cette visite, par **12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention**.

#### **3.2 Délibération n°2025-35 Clôture du compte de Dépôts de Fonds au Trésor de Cantine - Périscolaire ST-HILAIRE**

Bernard CARRIER SALVADOR REDON rappelle au conseil municipal que par délibération du 12/06/2015 la commune a dû ouvrir un compte de Dépôts de Fonds au Trésor suite au nouveau mode de recouvrement des factures de la cantine scolaire.

Il informe le conseil municipal que depuis septembre 2024 le prélèvement est géré par le Service de Gestion Comptable (SGC) de la Trésorerie de la Tour-du-Pin. De ce fait le compte Dépôts de Fonds au Trésor n'a plus été utilisé. Le virement sur le compte de la commune de 1001.30 € a été réalisé.

Bernard CARRIER SALVADOR REDON propose au Conseil Municipal de faire les démarches administratives afin de clôturer ce compte de Dépôts de Fonds au Trésor.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition de Clôture de ce compte, par **12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention**.

#### **3.3 Délibération n° 2025-36 de suppression de la régie de recette communale « Cantine n° 822201 »**

Monsieur Bernard CARRIER SALVADOR REDON propose la suppression de la régie communale « Cantine n° 822201 »

Un arrêté de suppression de la régie sera transmis à Monsieur Le Trésorier de La Tour Du Pin pour avis. Aucun fond de caisse n'avait été mis à la disposition du régisseur.

Désormais, les recettes du service périscolaire se feront par le Service de Gestion Comptable (SGC) de la Trésorerie de la Tour-du-Pin

Ainsi, il est mis fin à la régie à compter du 10 Octobre 2025 ; de même il est mis fin aux fonctions du régisseur à compter du 10 octobre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 12 voix Pour, 0 Contre et 0 Abstention**, accepte la proposition de suppression de la régie communale « Cantine n° 822201 ».

## **4- Echange sur le CIA (part variable du RIFSEEP)**

Les entretiens annuels du personnel communal ont été réalisés en juin 2025 par Laurent Guillet, maire, et Hélène Poulain, adjointe responsable des Ressources humaines.

L'équipe, maintenant complète, fonctionne bien et l'ambiance de travail est très satisfaisante. Tous les agents devraient pouvoir recevoir la totalité de la part variable du RIFSEEP<sup>1</sup>.

La décision de l'attribution de la part variable du RIFSEEP sera délibérée par le conseil municipal lors de la session du 7 Novembre 2025.

## **5- Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Sou des Ecoles**

Le bureau de l'association du Sou des Ecoles a été renouvelé à 50%. La Présidente est Madame Mélodie PRUDON.

## **6- Point sur les travaux**

### **- Réhabilitation de la Mairie**

Le bilan des réponses à l'appel d'offre des entreprises a été étudié avec l'Architecte, l'Economiste et l'AMO lors de la réunion du 24 Septembre 2025. L'économiste nous a fait une synthèse des offres. Une première analyse a été faite et des renseignements complémentaires ont été demandés pour certains lots.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) se réunit mardi 07 Octobre à 14h30 pour le choix définitif de l'allocation des lots aux entreprises.

*Arrivée de Sabine DERRIEN à 19h35.*

### **- Travaux SEPEC**

Les travaux du 3<sup>ème</sup> tronçon (route de Mury) demeurent très complexes à réaliser. Après la pose d'une « sauterelle » d'adduction provisoire d'eau potable sur laquelle tous les riverains sont maintenant raccordés, les engins creusent la voie pour installer le réseau d'évacuation d'eaux pluviales séparé du réseau existant qui sera dédié aux eaux usées. Le raccordement des particuliers est compliqué du fait des multiples réseaux, anciens ou récents (EDF, télécom, fibre optique...) difficiles à intégrer.

Il est possible que les délais s'allongent : en effet, les ouvriers sur le terrain peinent à faire 2 raccordements par jour, au lieu des 5 prévus...

### **- Local technique**

Après l agrandissement de l'ouverture du local sous la salle mutualisée, la porte d'origine a été conservée pour créer une ouverture afin de permettre une entrée de véhicule dans le garage de la mairie, côté est, en lieu et place de la fenêtre actuelle.

La porte métallique côté nord (face au Ptit Brens) sera condamnée.

## **7- Questions diverses :**

### **- Réparations du toit de l'école**

Il est prévu que la cheminée de l'ancienne chaudière fuel soit enlevée et le toit ré-entuilé.  
La fuite d'une cheminée de ventilation a été traitée et rebouchée.

### **- Association de jeunes**

Une association de jeunes de Saint-Hilaire-de-Brens, Moras et Vénérieu est en cours de création. La présence d'un adulte (majeur) est recherchée. Ces jeunes prévoient de relancer des événements traditionnels, comme « la fête des conscrits » et « la vogue ».

<sup>1</sup> **RIFSEEP** : Régime Indemnitaire des Fonctionnaires tenant compte des Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel.

### **- Vente de pensées**

La vente d'automne pour la Ligue contre le cancer aura lieu dimanche 12 octobre devant le Ptit Brens (Espace Jean Bouise), sur le parvis de l'église.

### **- PAC appartement « de la poste »**

La société Déclics a été retenue pour l'installation d'une pompe à chaleur. Ce changement de mode de chauffage fait suite à la décision de ne pas remplacer la cuve de gaz enterrée dans la cour de la mairie qui alimentait la chaudière gaz de l'appartement.

### **- Eclairage de la classe 4**

Deux blocs de néon vont être changés.

### **Bertrand LEYDIER**

Un des candélabres situés derrière la salle mutualisée est cassé. La tête d'éclairage ne tient plus qu'à un fil : le fil d'alimentation électrique. La Société Eiffage est attendue pour les réparations diverses dans la commune.

### **Fabien HOSTETTLER**

Faut-il continuer à fermer le City-stade le soir, alors qu'il fait nuit à 20h ? Pour l'instant, la fermeture à 20h00 reste de mise afin d'éviter des appels de riverains.

### **Fabien BILLET**

- Le Trail de Santalé aura lieu le 13 décembre 2025. Entre 100 et 200 personnes sont attendues.

### **Jean-Pierre TERRIEUX, espaces verts**

Il convient d'arraser les bas-côtés de la Route des Fours à chaux et de la Route de Moras pour l'évacuation des eaux pluviales.

### **Olivier ARZANO, conseiller informatique/Internet**

- A l'occasion du transit du site de la commune, un projet de changement de logo, plus moderne et plus lisible est proposé, alliant l'évocation de la tour Saint-Benoît pour le village et d'un Dauphin pour le Dauphiné. Idée à suivre...  
- Quelques trous énormes se sont creusés sur la Route de Moras. Jean-Pierre TERRIEUX propose de les combler... en attendant mieux.

### **Régis YVRARD**

Le programme de la visite des CM2 au Sénat est publié.

Il est confirmé que tous les adultes accompagnants règlent leur part. Il y a pratiquement un adulte par enfant, ce qui facilitera grandement la « surveillance ».

Il y a 18 enfants de CM2 dans le regroupement pédagogique, et le voyage est prévu pour les 18. Hélène POULAIN regrette qu'aucune participation n'ait été demandée aux parents. Pour ce déplacement prévu la semaine prochaine, la liste des enfants participants, n'est pas encore connue. Il serait dommageable qu'un nombre réduit d'enfants se présente au départ...

### **Agnès MOREL, affaires sociales et déléguée SEPECC**

- Propose de relancer (avec Gisèle GUICHERD et Isabelle JANAUDY) les après-midis des ainés, un mercredi par mois : discussions, jeux, thé / chocolat et gâteaux faits maison... Ces réunions se tiendront dans l'espace Jean Bouise.  
- Le rapport annuel du SEPECC sur l'assainissement individuel et collectif est consultable en mairie. Ce document inclut plans des réseaux et points de pompage.

### **Marie-Odile SAMSON**

Evoque la formation proposée par le FMP<sup>2</sup> à destination des élus concernant le nouveau mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants. Le maire proposait de donner suite. Une date sera demandée pour une formation à Saint-Hilaire-de-Brens.

<sup>2</sup> FMP – Formation Conseil est un organisme agréé pour la formation pour les élus.

**Bernard CARRIER SALVADOR REDON, 1<sup>er</sup> Adjoint**

Le château d'eau était en maintenance et nettoyage cette semaine ce qui a provoqué les écoulements sur le chemin du Monplaisant.

**Prochaines réunions :**

- Mardi 07 Octobre à 10h00 **Réunion de Chantier** route de Mury.
- Mardi 07 Octobre à 14h30 **Commission d'Appels d'Offre** : attribution des lots.
- Jeudi 16 octobre à 18h00 **Commission Voirie** : rencontre avec le cabinet Ellipse pour le projet de réfection de la Route de Mury (après fin des travaux du SEPECC).
- Mercredi 15 Octobre : Sortie Visite du Sénat à Paris.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 07 Novembre 2025 à 19h00.

La séance est levée à 20h45.